

L'Orateur suppléant (M. Turner): La motion est reportée à la demande du gouvernement.

LA PRODUCTION DES RAPPORTS OU ÉTUDES CONCERNANT LA POLITIQUE ALIMENTAIRE NATIONALE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville) propose:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les rapports ou études concernant la préparation d'une politique nationale en matière d'alimentation, par le groupe connu sous le nom des «Dix sous-ministres» ou sous sa direction.

—Monsieur l'Orateur, j'ai fait inscrire le 24 novembre un avis de motion portant production de documents, rapports ou études effectués pour le cabinet par le groupe connu sous le nom des «Dix sous-ministres». Je l'ai fait pour un certain nombre de raisons. D'abord, je crois en un gouvernement qui agit au grand jour; et quand un groupe comme celui des Dix sous-ministres rédige un avant-projet de politique alimentaire pour le Canada, je pense que ce document devrait être rendu public afin que les Canadiens puissent participer à l'élaboration de cette politique. Je n'ai pas besoin de rappeler à la Chambre que c'est la semaine nationale de l'alimentation au Canada et l'intérêt que manifeste toute la population d'un bout à l'autre du pays est la preuve qu'elle veut dire son mot dans l'élaboration de cette politique.

● (1700)

En second lieu, certaines parties de ce document ont été communiquées à la presse au cours des sept ou huit derniers mois et il est possible que les faits aient été déformés puisque nous ne disposons pas de tout le document. Malheureusement, cela contribue également à soulever les producteurs contre les consommateurs et à pourrir le débat de part et d'autre. En rédigeant une politique nationale de l'alimentation, nous savons que les producteurs et les consommateurs devront accepter des compromis. Ces fuites ont également contribué à répandre certaines rumeurs et à susciter du ressentiment chez les agriculteurs et les consommateurs. J'ai tout lieu de croire également que l'examen d'une politique d'alimentation a causé certaines frictions au sein du cabinet. J'ai l'impression qu'il se déroule une lutte d'influence entre le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et d'autres ministres, par exemple celui de la Consommation et des Corporations (M. Abbott). Je demande donc au gouvernement de rendre public le rapport des Dix sous-ministres de même que la documentation qu'ils ont consultée et transmise ensuite au cabinet, car je suis persuadé que tout cela doit être publié. Je crois que le peuple canadien ne devrait pas être mis devant un fait accompli et se voir imposer une politique sans qu'il ait eu voix au chapitre.

J'ai sous les yeux un document qui, en principe, est une copie du rapport des «Dix sous-ministres» présenté au cabinet le 4 juin 1976. J'aimerais profiter du peu de temps à ma disposition aujourd'hui pour mentionner certaines parties de ce document qui est, je crois, le rapport dont je réclame le dépôt. Il s'intitule «A Conceptual Framework for Food Policy in the Post-Controls Period». Son but est le suivant:

Ce document vise à présenter aux ministres certains des problèmes dans le secteur de l'alimentation et à obtenir leur avis quant à la voie à suivre pour améliorer la politique alimentaire nationale pour l'après-contrôle.

En introduction, on peut lire notamment ceci:

La première partie, sur les décisions fondamentales en matière de politique alimentaire, présente les grandes questions (soulignées) sur lesquelles les fonctionnaires désireraient obtenir l'avis des ministres avant de préparer, s'ils sont d'accord, une déclaration de principe plus définitive. La deuxième partie, les

conclusions, décrit (pour souligner certains résultats pratiques de la discussion) les divers éléments d'une politique possible pour l'après-contrôle.

Puis le rapport poursuit ainsi:

Même s'il semble que la suffisance de l'approvisionnement en aliments nutritifs ou le rapport revenu-prix ne soient pas les principaux problèmes qui se posent aux consommateurs, une politique nationale de l'alimentation doit absolument entretenir la confiance du consommateur dans l'équité et l'efficacité du système de commercialisation et de la politique gouvernementale dans ce domaine. Il faut également que les producteurs soient certains d'obtenir un rendement stable sur leurs investissements à long terme dans l'agriculture et la pêche, qui sont des secteurs relativement ouverts.

Après cela, ils énumèrent certaines décisions fondamentales en matière de politiques alimentaires, que je n'ai d'ailleurs pas le temps d'examiner ici en détail, mais qui touchent au domaine suivant: tout d'abord la portée d'une politique alimentaire nationale et les domaines qu'elle englobe. Ensuite, le rôle des forces du marché par rapport à une politique nationale alimentaire; ensuite, dans quelle mesure le commerce et les programmes d'aide peuvent toucher l'alimentation. Puis ils passent en revue les producteurs du secteur primaire, les pêcheurs et les agriculteurs du pays, puis les traitants, les détaillants et les intermédiaires et distributeurs du secteur de l'alimentation. Ensuite, les préoccupations du consommateur et la nutrition. A propos de la nutrition, ils constatent que le Canada fait bien peu pour promouvoir l'idée d'une bonne nutrition auprès du public, et que tout ce qui est fait au niveau national l'est d'une manière indirecte. Ils mentionnent les problèmes des relations fédérales-provinciales et le rôle de l'information auprès du public, laquelle devrait être englobée d'après eux dans une politique alimentaire nationale.

Ils poursuivent en donnant les grandes lignes d'une politique de l'alimentation qui pourrait être valable pour le Canada et je crois que c'est cette partie que les ministres du cabinet étudient à l'heure actuelle. Je ne ferai qu'en lire certains extraits à la Chambre. Ils commencent notamment en disant:

En ce qui concerne les produits alimentaires essentiels, le Canada peut subvenir à ses propres besoins dans un avenir prévisible; dans certains domaines importants de l'alimentation, il dispose même de ressources excédentaires. Il semblerait donc que les consommateurs n'aient pas à craindre une pénurie de ressources alimentaires. Mais, si l'on tient compte de la situation mondiale et du fait que l'agriculture et la pêche canadiennes restent toujours soumises aux imprévus du climat, des maladies etc., et qu'il existe toujours dans l'immédiat la tentation de s'acquiescer des devises étrangères (surtout par la vente des céréales et du poisson) on court le risque de subir des pressions excessives de l'extérieur qui s'exerceront au détriment des réserves et des prix sur le marché intérieur.

Le gouvernement fédéral a donc opté pour l'exploitation maximale des forces de production et la reconversion dans d'autres domaines de production, ce qui permettra d'assurer des réserves alimentaires suffisantes à des prix concurrentiels et de satisfaire aux besoins du marché intérieur et à l'exportation.

Il faut donc faire des efforts gouvernementaux concertés dans certains domaines limités, mais essentiels, en assurant une protection constante et équilibrée des intérêts de tous ceux qui participent au système de distribution de l'alimentation, ce qui, on l'espère, aura pour effet:

- (i) de donner confiance aux consommateurs en un système de commercialisation juste et efficace; et
- (ii) de restaurer la confiance des producteurs qui pourront espérer un profit relativement stable sur leurs investissements à long terme, dans les secteurs relativement ouverts de l'agriculture et de la pêche.

Les auteurs du rapport soulignent ensuite diverses préoccupations propres à la politique nationale alimentaire et évoquent en premier lieu les préoccupations du consommateur. C'est à ce propos que j'aimerais soulever certaines questions comme le feront, je crois, de nombreux Canadiens. Il est dit tout d'abord:

1. Le gouvernement fédéral reconnaît qu'il faut davantage tenir compte des intérêts des consommateurs jusqu'à ce qu'il existe un équilibre entre ces derniers